

Offre – Emploi CDD

Intitulé de fonction

Chargé.e de mission Sport Santé Addictions

Présentation de la structure et du projet

Notre structure

Le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes est une association, organe décentralisé du Comité National Olympique et Sportif Français, qui a pour objet de préserver les valeurs olympiques et de promouvoir la pratique sportive sur son territoire.

Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes dans sa fonction de « Tête de Réseau » du Mouvement Sportif (en lien avec le CNOSF et les CDOS de la région) fédère plus de 90 Ligues et Comités Régionaux (adhérents), 450 Comités Départementaux et environ 21 000 clubs.

Le programme du CROS Auvergne-Rhône-Alpes tend à satisfaire plusieurs grands objectifs afin d'assurer un développement durable des activités sportives dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- La structuration du secteur associatif ;
- L'ancrage territorial des projets sportifs ;
- La dimension éducative et sociale du sport.

Le Projet :

Le projet Sport Santé Addiction (SSA) est porté au niveau national par la Fédération Promotion Santé et financé par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), en lien avec les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP) de Bordeaux, Toulouse et Lyon.

Il vise à développer la prescription et la pratique d'activités physiques adaptées au bénéfice des personnes détenues, dans une logique de promotion de la santé et de lutte contre les addictions.

Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicité par la DISP Lyon, partenaire historique, pour porter la mission FLCA – Sport Santé sur son territoire. Quatre établissements pénitentiaires sont concernés :

- Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas (MALC) ;
- Centre Pénitentiaire de Riom ;
- Maison d'Arrêt du Puy-en-Velay ;
- Centre Pénitentiaire de Moulins-Yzeure / Villefranche sur Saône.

Positionnement hiérarchique et opérationnel

Autorité hiérarchique : la Présidente du CROS ou toute personne désignée par la Présidente, N+1 la Direction

Autorités Fonctionnelles : Instances élues (Bureau exécutif, Conseil d'Administration, GT, etc...).

Positionnement fonctionnel

Acteurs institutionnels : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP), Fédération Promotion Santé, Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), établissements pénitentiaires du projet (MALC, CP Riom, MA Le Puy-en-Velay, CP Moulins-Yzeure, CP Villefranche), Unités Sanitaires et CSAPA référents, Région Auvergne-Rhône-Alpes, DRAJES



Description du poste

Missions

Mission n°1 : Déployer le projet Sport Santé Addiction FLCA pour le compte du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, porteur régional du dispositif pour la DISP Lyon

→ Axe 1 – Développer la prescription d'activités physiques adaptées pour lutter contre les addictions et promouvoir la santé par le sport

- Planifier les Activités Physiques Adaptées en lien avec l'Unité Sanitaire et les moniteurs de sport ;
- Mettre en place un programme individuel d'Activités Physiques Adaptées (planification et encadrement adaptés) ;
- Acculturer les professionnels en charge de prescrire et d'encadrer les Activités Physiques Adaptées dans les établissements ;
- Coordonner les actions sport santé addiction dans les établissements pénitentiaires inscrits dans le projet ;
- Assurer le suivi dans l'orientation des bénéficiaires sur le projet Sport Santé Addiction ;
- Élaborer et utiliser des outils d'accompagnement à la prise en charge, ainsi que des outils d'évaluation pour déterminer l'impact des suivis individuels et des programmes collectifs.

→ Axe 2 – Renforcer la coopération entre les acteurs de la justice, de l'addiction et du sport

- Organiser des événements (sportifs, conférences thématiques) destinés à promouvoir le dispositif de sport sur ordonnance et à sensibiliser les professionnels et bénéficiaires PPSMJ aux bienfaits du sport dans la lutte contre les addictions ; coordonner la logistique associée (lieux, communication, mobilisation des partenaires) ;
- Collaborer avec les professionnels de santé de l'unité sanitaire et le CSAPA référent pour renforcer la prescription du sport santé aux personnes détenues présentant une problématique addictive ;
- Présenter les avantages et les résultats positifs du sport santé pour encourager les professionnels de santé à orienter les patients détenus vers ce dispositif ;
- Organiser des réunions d'information et des formations pour sensibiliser les professionnels de santé à l'importance du sport dans le traitement des addictions.

→ Axe 3 – Encourager la diminution / l'arrêt du tabac en détention

- Identifier les partenaires en lien avec la DISP, Promotion Santé et les établissements ;
- Collaborer avec les professionnels médicaux et paramédicaux impliqués dans la prise en charge de la personne détenue ;
- Sensibiliser le personnel par des temps d'acculturation et de conférences.

Mission n°2 : Coordonner et évaluer le projet Sport Santé Addiction en région

- Participer au COPIL national annuel ;
- Initier et organiser un COPIL régional annuel ;
- Organiser les COPILS locaux, contribuer à l'animation de l'entité locale Sport Santé Addictions au sein des établissements pénitentiaires impliqués ;
- Adapter les outils de suivi et d'évaluation aux attentes locales ;
- Renseigner des tableaux de reporting et de suivi : suivre et faire remonter les indicateurs ;
- Piloter et veiller à la mise en œuvre des démarches, procédures et protocoles de prise en charge des personnes (de l'évaluation des besoins à l'accompagnement personnalisé) ;
- Concevoir, collecter et analyser les données d'activité afin d'évaluer l'efficacité des programmes en vue d'améliorer en continu les actions menées.

Mission n°3 : Contribuer au développement des projets Sport Santé du CROS Auvergne-Rhône-Alpes

- Participer à l'organisation des événements du CROS ;
- Renseigner les ligues et comités (départementaux et régionaux) en tant que Centre Ressource sur les questions de sport santé ;
- Participer au fonctionnement du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec les élus et les salariés (invitations, comptes-rendus, suivi budgétaire et bilans) ;
- Élaborer les dossiers de subvention liés au projet Sport Santé Addiction et à son financement (CNAM, DISP, Promotion Santé) ;
- Contribuer aux travaux du Mouvement Olympique et Sportif (MOS) sur la thématique Sport Santé ;
- Assurer la représentation du CROS Auvergne-Rhône-Alpes auprès des partenaires institutionnels du projet (DISP Lyon, Promotion Santé, CNAM, établissements pénitentiaires) ;
- Contribuer au développement plus large des projets Sport Santé du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, au-delà du dispositif FLCA ;
- Proposer des projets et des améliorations de fonctionnement en matière de sport santé.



Profil	Conditions d'accès au poste
SAVOIRS ➤ Connaissance du champ de l'Activité Physique Adaptée (APA) et du sport santé ; ➤ Connaissance des enjeux liés aux addictions et souhaitée de l'univers pénitentiaire ; ➤ Connaissance des techniques de gestion de projet ; ➤ Connaissance de l'organisation du sport en France ; ➤ Maîtrise de l'expression écrite et orale (grammaire, orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel) ; ➤ Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Office 365) ; ➤ Connaissance du fonctionnement associatif.	- Niveau d'étude : Bac +4/5 - STAPS mention Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) - Déplacements : à prévoir sur les établissements concernés - Rythme de travail : en journée, exceptionnellement en soirée et en week-end selon les périodes et les activités. - Permis B.
SAVOIR FAIRE ➤ Concevoir et encadrer des programmes d'Activités Physiques Adaptées ; ➤ Construire des outils de suivi et de reporting ; ➤ Travailler en équipe et en réseau avec des acteurs multiples (santé, justice, sport) ; ➤ S'organiser et gérer les priorités ; ➤ S'adapter à différents interlocuteurs (professionnels de santé, personnel pénitentiaire, personnes détenues) ; ➤ Animer des réseaux ; ➤ Être force de proposition ; ➤ Rigueur ; ➤ Esprit de synthèse.	Conditions de travail - Convention Collective : CCNS - Rémunération : Groupe 4 de la CCNS - Statut : Salarié(e) en CDD, du 1er octobre 2026 au 31 décembre 2027 - Temps de travail : 35h, modulation - Ticket Restaurant - Mutuelle santé - Lieu de travail : Maison Régionale des Sports Lyon – 68 avenue Tony Garnier 69007 LYON. - A disposition : bureau avec poste informatique et téléphone portable.
SAVOIR ETRE ➤ Avoir le sens du relationnel ; ➤ Être autonome ; ➤ Avoir l'esprit d'initiative ; ➤ Respecter la confidentialité ; ➤ Faire preuve d'adaptabilité face à un environnement contraint (milieu carcéral) ; ➤ Savoir représenter la structure.	

Processus de Recrutement
Lettre de motivation et CV à adresser à Madame la Présidente du CROS Date limite de dépôt des candidatures : 31 Aout 2026 Dates prévisionnelles d'entretien : 3^{ème} semaine de septembre 2026 Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} Octobre 2026 Par mail : melissajarrar@franceolympique.com

